

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 27 JANVIER 2023

N° 2023-40 EHPAD LES HUMEAUX – RÉNOVATION DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT

Nomenclature des actes : 7.5

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente,

Vu la délibération n° 2021-116 du 7 avril 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente pour les demandes de subvention,

Dans le cadre de la rénovation de l'EHPAD Les Humeaux situé à Bournezeau, la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay sollicite une subvention d'investissement auprès de l'État.

Le montant de l'opération s'élève à 330 000,00 € HT.

Dépenses :

Lot :	Montant HT
Toiture :	30 944,35 €
Parking :	35 653,71 €
Menuiserie intérieure :	74 300,00 €
Peinture :	62 800,00 €
Revêtement de sol :	88 100,00 €
Ravalement de façade et isolation :	27 300,00 €
Maîtrise d'œuvre :	5 371,20 €
Imprévus	5 530,74 €
Total :	330 000,00 €

Recettes :

DSIL :	165 000,00 €
Autofinancement :	165 000,00 €
Total :	330 000,00 €

.../...

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le

ID : 085-248500340-20230127-2023_40-AR



La Communauté de Communes du Pays de Chantonnay sollicite une subvention d'investissement d'un montant de 165 000,00 € HT au titre de la DSIL – Année 2023.

À CHANTONNAY, le 27 janvier 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET